

Monsieur Jean-Claude Juncker
Formateur du Gouvernement
4, rue de la Congrégation
L- 1352 Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2009

Monsieur le Formateur,

En cette période marquée par la crise économique et financière, l'AVR pense que les engagements en faveur de la sécurité routière et des victimes de la route, prévus dans les programmes électoraux, risquent de passer à un deuxième plan lors de l'élaboration des programmes du futur gouvernement.

Les frais socio-économiques engendrés par les collisions et les accidents de la route s'élèvent pour le Luxembourg à environ 300 millions d'euros par an, selon les standards internationaux. L'aspect socio-économique aussi bien que l'aspect de la douleur humaine qui naît suite aux accidents et aux collisions devraient mobiliser les gouvernants.

Grâce à l'engagement et grâce à la volonté politique du gouvernement sortant, les résultats en matière de sécurité routière ont connu une évolution positive. Notons entre autre l'engagement de Monsieur Lucien Lux pour rassembler les partenaires concernés autour d'une même table ainsi que la volonté de Monsieur Claude Wiseler, Ministre responsable de l'Administration des Ponts et Chaussées, de reconnaître l'apport important de son Ministère pour la sécurité routière.

Nous espérons que la charte de la sécurité routière, signée en 2007 par tous les ministres, engage également le nouveau gouvernement.

Pour évoluer, la sécurité routière doit s'orienter vers des voies nouvelles : l'approche traditionnelle, qui demande trop d'engagement de la part du particulier, est largement insuffisante. Bien sûr que la formation, l'entraînement, l'information et la sensibilisation, le contrôle, et au besoin, la répression, ne perdent pas leur valeur. Le « save-system approach » considère l'infrastructure des routes, le véhicule et les acteurs de la circulation comme un système. Surtout ne sous-estimons pas l'infrastructure qui joue un rôle dans 45% des collisions et accidents.

L'acteur de la circulation infaillible, qu'il soit jeune ou âgé, n'existe pas !

Il est certain que la circulation sur nos routes génère depuis toujours des collisions. Ne faudrait-il pas prévoir alors des mesures pour diminuer significativement les conséquences ?

C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance de la volonté des deux partis de coalition de s'engager pour les plus vulnérables, c. à. d. les enfants, les personnes âgées et les

personnes handicapées qui sont usagers de la route sans être conducteurs. Nous espérons qu'une nouvelle loi défendra leurs intérêts.

Notre association espère que son projet du monument et de la « forêt du souvenir des victimes de la route » se réalisera grâce à l'investissement des instances publiques. La plantation des 1000 arbres sera alors un hommage aux victimes et à leurs familles et un signe de reconnaissance de notre société.

Nous nous permettons de souhaiter aux partis de coalition un travail fructueux !

Avec nos salutations respectueuses

Jeannot Mersch

Président
Association Nationale des Victimes de la Route AVR